



Véhicule d'occasion acheté avec un an de garantie

Par **kudell56_old**, le **01/07/2007** à **15:50**

Bonjour,rnrnVoila j'ai achete un vehicule d'occasion adans un garage avec un an de garantie, apres un mois et demi j'ai eu un probleme avec le pot d'echappement, le catalyseur etait casse, j'ai ete chez mon vendeur et il m'a dit que le systeme d'echappement n'est pas garantie. Naivement j'ai fait faire les reparatons moi meme, le soir meme j'ai eu une perte de puissance et j'ai remis la voiture au vendeur pour qu'il s'en occupe et maintenant que le concessionnaire mitsubishi l'a repare le vendeur me dit que c'est moi qui doit paye la facture car c'etait un probleme d'echappement donc j'ai lu le contrat et il est seulement marque que l'air co et les systemes electriques ne sont pas garantie ainsi que les materiaux qui s'usent,mais il n'est marque nullepart que le systeme d'echappement n'est pas garanti et maintenant ma voiture est bloquee au garage tant que la facture n'a pas ete payé et j'en ai besoin pour aller au travail. merci d'avance pour votre aide